

COMMUNE D'IXELLES
Direction de l'Urbanisme
Hôtel communal
Chaussée d'Ixelles, 168
1050 BRUXELLES

V/Réf : 7b/pu/693
N/Réf. : AVL/ah/XL-2.427/s515
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet : IXELLES. Rue du Châtelain, 69 / angle rue Simonis. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'installation de trois marquises.
Dossier traité par Mme P. Cardinal

Suite à votre courrier du 8 février 2012 sous référence, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 15 février 2012.

Le dossier concerne un immeuble d'angle compris dans la zone de protection de l'atelier Crickx situé 64, rue Simonis. La demande concerne le placement de trois tentes solaires réparties sur les deux façades à rue.

La Commission insiste pour réduire au maximum l'impact visuel de l'installation en raison de sa proximité avec le bien classé. Pour cette raison, il serait souhaitable que les auvents soient rétractables (éviter la position ouverte en permanence). Aussi, les prescriptions du RRU devront être strictement respectées (hauteur des enseignes appliquées sur les tentes solaires n'excédant pas 25 cm).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-président

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme O. Goossens) / A.A.T.L. – D.U. (Mme V. Henry)